



© Myriam Huré / CL Design

APAISER LA PLACE DU TROCADÉRO ET LE PONT D'IÉNA

DOSSIER DE PRESSE - MARS 2024

SOMMAIRE

- P.3 Tourner la page du tout-voiture
- P.6 Mieux partager l'espace public au service de la santé publique
- P.7 Baisser la pollution pour protéger le patrimoine architectural de Paris
- P.8 La justice est au rendez vous de la lutte contre le changement climatique
- P.9 Trocadéro Léna, un projet pour apaiser l'espace public
- P.13 Résultat de l'étude de circulation Ville de Paris



TOURNER LA PAGE DU TOUT-VOITURE

En livrant la ville au tout-voiture, le 20ème siècle a conduit à une réduction massive de l'espace public pour tous les autres usagers. A Paris, nous avons engagé un vaste mouvement afin de tourner cette page : la voiture ne peut en effet pas prendre toute la place alors qu'elle ne représente plus que 10% des déplacements et que le nombre de véhicules est en baisse constante à l'échelle du Grand Paris et alors que nous attendons des étés avec pics à 50°C.

En 20 ans de gauche au pouvoir grâce à une politique volontariste, nous avons déjà réduit de moitié la circulation automobile à Paris, et donc la pollution de l'air qui va avec ! Les résultats sont là avec une baisse, depuis 2011, de plus de 45% de la pollution à proximité du trafic routier, de 40% de la pollution et une augmentation considérable de l'usage du vélo: 70% depuis 2019 !

Paris compte aujourd'hui plus de 1400 kilomètres de pistes cyclables dont plusieurs centaines permettant de circuler de manière séparée des voitures. Sur certains axes parisiens, il y a désormais plus de vélos que de voitures. Ces choix politiques permettent d'améliorer la vie des Parisiennes et des Parisiens, de développer les mobilités douces tout en réduisant la pollution et ainsi d'améliorer la santé publique de toutes et tous.

Cette reconquête se fait à travers de nombreux projets de proximité, comme les 300 rues aux écoles que nous aurons piétonnisées et végétalisées dans la mandature. Elle se fait à travers la transformation des places et portes parisiennes, qui de ronds-points deviennent des espaces apaisés : c'est le cas de la Place de Bastille, de celle de la Nation mais aussi de la Porte Maillot ou de la Porte de la Chapelle. Elle se fait également au travers de grands projets et de grandes avancées comme la fermeture à la circulation des voitures des Berges de Seine, site protégé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Confirmée par la justice en 2018, l'ouverture des Rives de Seine aux piétons et aux cyclistes a donné lieu à une bataille intense y compris devant les tribunaux car les tenants du statu-quo ont essayé d'empêcher cette transformation. Et pourtant, qui imaginerait aujourd'hui rouvrir à la circulation automobile cette promenade urbaine au bord de l'eau en plein cœur de Paris ?



Place de la Nation © Henri Garat / Ville de Paris



Voie sur Berges © Joséphine Brueder / Ville de Paris



La Ville de Paris démontre par l'usage que la politique menée par la Maire de Paris va dans le bon sens de l'histoire à travers ces projets de rupture.

Nouvelle démonstration par la preuve, la place de la Concorde est devenue, depuis la coupe du monde de Rugby, semi-piétonne permettant ainsi aux piétons de pouvoir profiter de ce très bel espace. Et le trafic automobile fonctionne très bien. L'étude de circulation conduite vient là aussi appuyer la réalité des faits.

Le projet de piétonnisation et de verdissement transformation du secteur Trocadéro-Iéna s'inscrit dans la continuité de cette vaste transformation de la ville, qui vise à redonner de la place aux piétons, aux mobilités douces ainsi qu'au végétal dans notre espace public.

Il permettra de libérer de l'intense circulation automobile, la place du Trocadéro ainsi que le Pont d'Iéna et ainsi de redonner toute leur splendeur.

Avec ce projet, il s'agit de :

- **réduire la pollution et le bruit ;**
- **permettre un meilleur partage de l'espace public entre les usagers ;**
- **adapter cet espace public au réchauffement climatique en luttant contre les îlots de chaleur urbain ;**
- **offrir davantage d'espaces verts aux Parisiennes et Parisiens ;**
- **mais aussi de valoriser et de protéger le patrimoine remarquable que constitue ces lieux. Cette perspective historique magnifique ne peut plus être un rond-point: nous devons libérer ce monument des voitures.**

MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

La politique conduite produit d'ores et déjà des effets. Ainsi, à Paris ces 10 dernières années on observe une baisse régulière des différents polluants de l'air (dioxyde d'azote, particules fines). Ces évolutions permettent une diminution du nombre de décès attribuables à l'exposition aux polluants. Une baisse de 40% de la pollution et de la mortalité annuelle.

BAISSER LA POLLUTION POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE PARIS

La lutte contre la pollution est aussi un enjeu de conservation du patrimoine. Limiter le trafic des voitures diminue l'agression subie par notre patrimoine commun. Cet argument a été décisif concernant la fermeture des voies sur berges classées au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ainsi, dans son arrêt de juin 2019 la Cour administrative d'appel décidait que « *la Maire de Paris peut prononcer une interdiction de circulation des véhicules automobiles sur une voie urbaine pour des motifs tenant à la mise en valeur d'un site urbain à des fins esthétiques ou touristiques* ».

La proximité de la Tour Eiffel en ce qui concerne le Pont Léna, du Palais de Chaillot, en ce qui concerne la Place du Trocadéro inscrit ce projet dans les orientations de l'UNESCO qui établit un lien entre réduction de la place de la voiture et de la pollution et protection du patrimoine ainsi que de la jurisprudence en la matière de ces dernières années.

L'UNESCO rappelle ainsi expressément les risques liés à la pollution et la pression des véhicules sur les biens du patrimoine mondial ainsi que sur leurs zones-tampon. Les différents cadres fixés par l'organisation indiquent que cette pression présente des menaces majeures pour la valeur universelle exceptionnelle de ces biens y compris leur intégrité et leur authenticité.

L'UNESCO souligne la nécessité de renforcer les résiliences des biens du patrimoine mondial dans les zones urbaines vulnérables aux impacts liés au changement climatique.

LA JUSTICE EST AU-RENDEZ VOUS DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années la jurisprudence n'a cessé de rappeler l'Etat à ses obligations environnementales faisant de celui-ci un multirécidiviste en la matière.

L'Etat français a été condamné en 2022 et en 2023, dans les affaires de Grande-Synthe et dans l'Affaire du Siècle pour "inaction climatique". Il n'avait pas pris les mesures d'atténuation nécessaires pour atteindre l'objectif, issu de l'Accord de Paris, de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030.

En 2023, c'est pour manquements à ses obligations en matière de qualité de l'air à Paris et à Lyon qu'il est condamné pour la troisième fois, et contraint à payer une astreinte de plusieurs millions d'euros. En juillet dernier, ce sont les enfants asthmatiques que l'Etat a dû indemniser pour les effets de la pollution de l'air sur leur santé

Mardi, c'est sous la forme d'avertissement, que la Cour des Comptes s'alarme de l'inaction du Gouvernement relative cette fois à l'adaptation au changement climatique. La Cour des comptes indiquait ainsi dans son dernier rapport annuel consacré au sujet que (...) « La problématique de l'adaptation au changement (...) impose en effet d'abord que des choix politiques soient faits, dans tous les domaines de l'action publique ».

TROCADÉRO IÉNA, UN PROJET POUR APAISER L'ESPACE PUBLIC



©DR

La place du Trocadéro sera profondément reconfigurée pour offrir davantage d'espace aux piétons, aux vélos et aux bus qui circuleront autour d'une place végétalisée de plus de 4 000 m² sur le modèle de ce qui a été réalisé sur la place de la Bastille. Cette piétonisation de la moitié de la place offrira un point de vue dégagé sur la Tour Eiffel, donnant une nouvelle dimension à ce site très fréquenté par les touristes du monde entier.

La transformation de la promenade du Trocadéro au pont d'Iéna, menant jusqu'à la Tour Eiffel en un vaste espace planté semi-piétonnisé, offrira davantage de confort aux Parisiennes et aux Parisiens, piétons et cyclistes, ainsi qu'aux visiteuses et visiteurs du lieu.

D'ores et déjà les abords de la fontaine de Varsovie ont été restaurés (mats perles, cheminement), végétalisés (pelouse, nouveaux arbres) et offrent de nouvelles qualités d'usage à destination des familles, des personnes à mobilité réduite et des visiteurs. Les statues du Pont d'Iéna ont également été restaurées. Les travaux se poursuivront sur la Place de Varsovie, en prolongeant les espaces végétalisés.

LE PONT D'ÉNA



Le pont d'Éna, très emprunté par les piétons et visiteurs de la Tour Eiffel (50 000 passages par jour) sera piétonnisé en partie, dans une configuration symétrique qui respecte les protections patrimoniales: zone piétonne au centre (pour la perspective sur la Tour Eiffel), bordée de chaque côté d'une file de circulation pour les bus, les vélos et les véhicules de secours et de santé. Afin de limiter le trafic sur ce pont, les voitures particulières, les taxis et les VTC ne seront pas autorisés à y circuler.

Dans un souci de sobriété et de respect de l'histoire du site, les ouvrages et matériaux existants seront conservés, restaurés et réemployés partout et à chaque fois que cela est possible (barrières, pavés, bordures, lampadaires, etc.).

PLACE DU TROCADERO

La circulation est reportée au nord de la place, dans une configuration en fer à cheval.

Le sud du rond-point existant du Trocadéro est fermé à la circulation et piétonnisé et 3 passages piétons desservent le centre de la nouvelle place (contre 1 seul desservant le terre-plein central actuellement).

En détail :

- **5 voies de circulation (3 sur l'anneau intérieur dont 1 pour les tourne-à-gauche et 2 sur l'anneau extérieur)**
- **Création de pistes cyclables de part et d'autre**

Les services de secours et de santé accèdent jusqu'au Parvis des Droits de l'Homme, via une voie pompier délimitée par des bornes anti-bélier rétractables, sur appel, conformément à l'Etude de Sécurité et Sûreté Publique validée.

PLACE DE VARSOVIE

La place de Varsovie devient une zone piétonne délimitée par du mobilier urbain, La circulation générale est réorientée en sous-sol, le reste de la place restant accessible aux véhicules de secours et aux transports en commun.

L'avenue des Nation Unies (vers Avenue d'Iéna, côté Est) est dédiée aux véhicules de secours et de santé ainsi qu'aux transports en commun et aux vélos.

L'avenue des Nations Unies (vers rue de Passy, côté ouest) ainsi que le pourtour de la fontaine sont dédiés aux piétons, mais restent accessibles aux véhicules de secours et de santé et aux vélos.

Des modifications de carrefour sont créées avenue de New York / Rue Albert-De-Mun et Avenue de New-York / rue Le Nôtre, afin de permettre tous les mouvements pour améliorer la desserte des quartiers attenants au site.

RAPPEL DES GRANDES DATES DU DOSSIER

Décembre 2018

Lancement de l'opération

Octobre et Novembre 2021

Enquête publique sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public

Mars 2022

Délivrance des autorisations administratives

Juillet 2022

Projet stoppé suite à des questionnements sur les sujets de report de circulation de la part de la PP sur instruction du gouvernement

Fin 2023

Actualisation des études de report de circulation intégrant les demandes de la Préfecture de Police et avec un focus sur la question des véhicules de santé et de secours

Automne 2024

Lancement des travaux

RÉSULTAT DE L'ÉTUDE DE CIRCULATION

VILLE DE PARIS

La Ville de Paris publie aujourd'hui des éléments complémentaires demandés par le Préfet de Police. Cette actualisation intègre la voie réservée sur le périphérique, la piétonisation de la moitié de la place de la Concorde et le lancement de la ZTL.

En piétonisant en partie le Pont d'Iéna, la place de Varsovie, l'avenue des Nations-Unies, et la place Jacques Rueff, le projet permettra une diminution sensible des trafics sur la place du Trocadéro (-15%) et les pourtours du Champ de Mars. Des reports de trafic conduisent à une légère augmentation de la circulation sur le pont de l'Alma et le pont de Bir-Hakeim, sans pour autant provoquer de saturation ni de congestion.

Ces nouvelles études démontrent que les conditions de trafic des véhicules de secours et de santé ne sont pas dégradées sur l'ensemble du secteur. Au contraire, elles seront même améliorées sur certains itinéraires, et notamment sur le Quai J. Chirac, le Pont d'Iéna et la place de Varsovie, grâce à la création de voies dédiées aux transports en commun et véhicules de secours et de santé.

SECTEUR TROCADÉRO

Diminution de 15 % du trafic sur la place du Trocadéro.

L'axe Georges Mandel / Président Wilson présente des augmentations de trafic dans les deux sens, sans provoquer de saturation.

SECTEUR VARSOVIE

Les usagers passant auparavant par l'avenue des Nations Unies, pourront utiliser l'avenue Albert-de-Mun et la rue le Nôtre.

SECTEUR IÉNA

La fermeture du Pont d'Iéna à la circulation générale engendre un report sur les ponts adjacents, essentiellement les ponts de l'Alma et de Bir-Hakeim, sans créer de saturation. Cela induit quelques augmentations de trafic dans les avenues Rapp et Bosquet, ainsi que dans la rue de la Fédération.

CONTACT

Service de presse de la Ville de Paris
presse@paris.fr
01 42 76 49 61

